



L'association Festi'Saint-Véran, association d'animation du village, recherche son animateur pour la saison d'hiver 2022-2023.

EMPLOI DE REFERENCE

Animation touristique saisonnière.

PÉRIODES D'EMPLOI

Contrat à durée déterminée à trois-quart ou plein temps, à discuter, rénuméré au SMIC mensuel.

Date de prise de poste : 15 décembre 2022, jusqu'au 15 mars 2023.

POSTE LOGE

Non

POSTE NOURRI

Non

PROFIL

Créativité, aisance relationnelle, sens de l'organisation, rigueur, autonomie, disponibilité.
Bonne maîtrise de l'outil informatique.

MISSIONS PRINCIPALES

Le programme de l'hiver étant déjà en partie arrêté, il s'agit essentiellement d'en assurer le bon déroulement et la logistique inhérente.

- Organisation, accueil et présentation du programme de la semaine aux pots d'accueil.
- Accueil des artistes, conférenciers, ouverture et fermeture des salles.
- Gestion des supports de communication (réalisation des affiches) et affichage.
- Encaissement des participations financières du public aux animations (spectacles, ateliers, concerts...)
- Gestion du matériel, suivi des stocks.
- Communication et coordination avec l'Office du Tourisme et la presse.
-

CONTRAINTES

Disponibilité absolue en période de vacances scolaires

Véhicule et permis B

DEPOT DES CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 6 novembre 2022.

Un CV et une lettre de motivation manuscrite sont à transmettre soit par mail (festi@saintveran.com), soit par courrier postal à l'adresse suivante :

Festi'Saint-Véran
Mairie de Saint-Véran
1, place de l'église
05350 SAINT VERAN

Les entretiens se dérouleront courant novembre pour une prise de poste au 15 décembre 2022.

Contact téléphonique : Annick DANIELS 06 58 97 14 04